



Réflexion et programmations des espaces publics du centre bourg

Atelier 5 - Propositions / discussions / décisions

Contexte

Le syndicat des eaux et de l'assainissement (SMPAS) en concertation avec la commune de Saillans a décidé d'engager la réfection des réseaux humides du centre ancien du village. Ces travaux vont consister au renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées actuels et à la création d'un réseau d'eau pluviale. Ils débuteront à l'automne 2023 pour se terminer fin 2024 pour la 1ère phase.

Le souhait de la municipalité est de pouvoir accompagner ces travaux de rénovation des réseaux humides par une réflexion globale sur les espaces publics du centre bourg : Quelles ambiances ? Quelles circulations ? Quels stationnements ? Quels utilisations de l'espace publics ? Quels revêtements de sol ? Quelle végétalisation ?

Cette vision d'ensemble, l'équipe municipale désire la coconstruire avec les usagers, au travers d'une démarche participative.

Composition de l'équipe de travail

Liste des présents lundi 16 janvier:

Philippe BERNA
Jean-Claude MAURIN
Florence PILLANT
Roger DESCAMPS
Vincent DAVID
André ODDON
Georges DUQUESNE
Sylvie BLAISE
Laurence MACHECOURT
Frédéric BARRE
Stéphanie HENNE
Joëlle MASSA
Jérôme CANY
Pascale DARDIER
Freddy MARTIN
Laurence ALGOUD

Absents:

Mehdi DORMES
François BROCARD
Yves COMETTI

Calendrier démarche

- Réunion publique: 10 novembre 20h
présentation de la démarche et du projet

- Réunion publique: 30 janvier 20h

- Ateliers 4: lundi 20 février

- Atelier 5: lundi 16 mars

- Atelier 6 : lundis 3 avril de 18h à 21h.

- Permanences ouverte au public pour poser vos questions, apporter des informations, faire des retours: **le mardi suivant chaque atelier**, en mairie. De 9h à 17h.

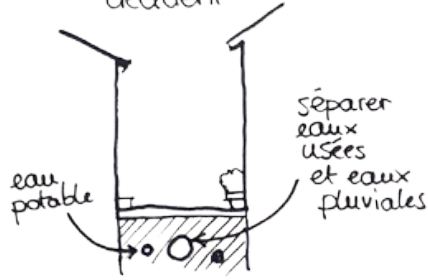
Envoyez-nous vos questions, vos informations sur notre boîte mail: sailans@ademain.org

prochains
rdv



SCHÉMA EXPLIQUANT L'INSERTION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE DANS LE PROJET GLOBAL DE RÉFECTION DES RÉSEAUX HUMIDES DU CENTRE BOURG DE SAILLANS

1 le Syndicat des eaux (SMPAS) en concertation avec la mairie décide

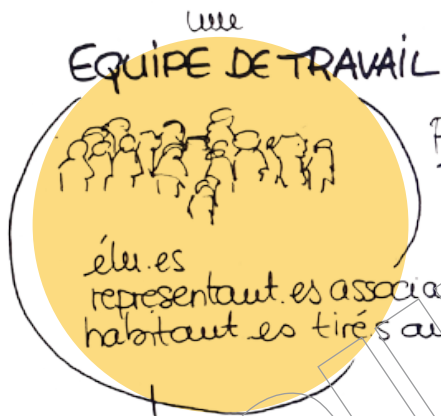


la RÉFECTION DES RÉSEAUX

2 SMPAS et mairie choisissent un maître d'œuvre (MOE)
CONCEPTION ET DIRECTION DES TRAVAUX RÉSEAUX

3 la mairie souhaite une **REFLEXION GLOBALE ESPACES PUBLICS** du CENTRE BOURG

4 la mairie engage un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)
EQUIPE AMO



participe à tous les ateliers

5 DÉMARCHE PARTICIPATIVE



les ateliers alimentent



6 grâce au cahier des charges la mairie choisit un MOE
CONCEPTION ET DIRECTION DES TRAVAUX ESPACES PUBLICS

- revêtements de surface
- végétalisation
- mobilier

MOE: Maître d'Ouvre. La personne choisit par la Maîtrise d'Ouvrage pour la conduite opérationnelle de travaux.
AMO: Assistant Maîtrise d'Ouvrage: La personne qui aide la Maîtrise d'Ouvrage (ici la mairie de Saillans)
MOA: Maîtrise d'Ouvrage. La personne pour qui sont réalisés les travaux.

Atelier 5

Contenu atelier 5

L'atelier est consacré à l'étude des propositions qui seront introduites dans le cahier des charges. Chaque membre de l'équipe a reçu 2 semaines à l'avance les propositions qui seront discutées, ainsi que des informations permettant de les comprendre et de pouvoir se positionner.

Déroulé atelier 5

18h Accueil. Comment ça va?

18h30 Etude des propositions

21h Fin

LES RUELLLES PROPOSITIONS

- Aucun stationnement pérenne

REFUSÉE EN L'ÉTAT
LE 20/02/23

- Autorisation de circulation
exceptionnelle pour les
riverains et les artisans

REFUSÉE EN L'ÉTAT
LE 20/02/23

- Possibilité de dépose
minute pour les courses,
déménagements, artisans...

REFUSÉE EN L'ÉTAT
LE 20/02/23

- Attendre la fin de
l'expérimentation pour se
positionner sur les usages

Validée le 14/03/23

- Réaliser immédiatement une
étude de stationnement et de
circulation sur l'ensemble du
village

VALIDÉE LE 20/02/23

- Expérimenter la suppression
temporaire du stationnement
sur les placettes du bourg

VALIDÉE LE 20/02/23

- Un groupe de volontaire se
réunit mardi 21/02 à 14h
pour mettre en place cette
expérimentation

VALIDÉE LE 20/02/23

LES RUELLLES PROPOSITIONS

- Deux bandes le long de chaque façade

VALIDÉE LE 20/02/23

- Une bande centrale imperméable au centre de la rue, réservée à la circulation. La bande centrale a une largeur de 1,4m

VALIDÉE LE 20/02/23

- La priorité est donnée à la largeur des bandes le long de la façade (tout l'espace au delà des 1,4m de bande central est traité comme bande latérale)

VALIDÉE LE 20/02/23

- Végétalisation sous forme de fosse de plantation. Pas de pot ni jardinière prévus dans le projet

VALIDÉE LE 20/02/23

- Fosse uniquement sur les bandes périphériques

VALIDÉE LE 20/02/23

- Végétalisation uniquement sous forme de plantes grimpantes et vivaces dont la largeur maximale à taille adulte ne nécessite pas de taille, ne nécessitant pas d'arrosage Pas d'arbre.

VALIDÉE LE 20/02/23

LES PLACETTES PROPOSITIONS

- Aucun stationnement pérenne

- Autorisation de circulation exceptionnelle pour les riverains et les artisans

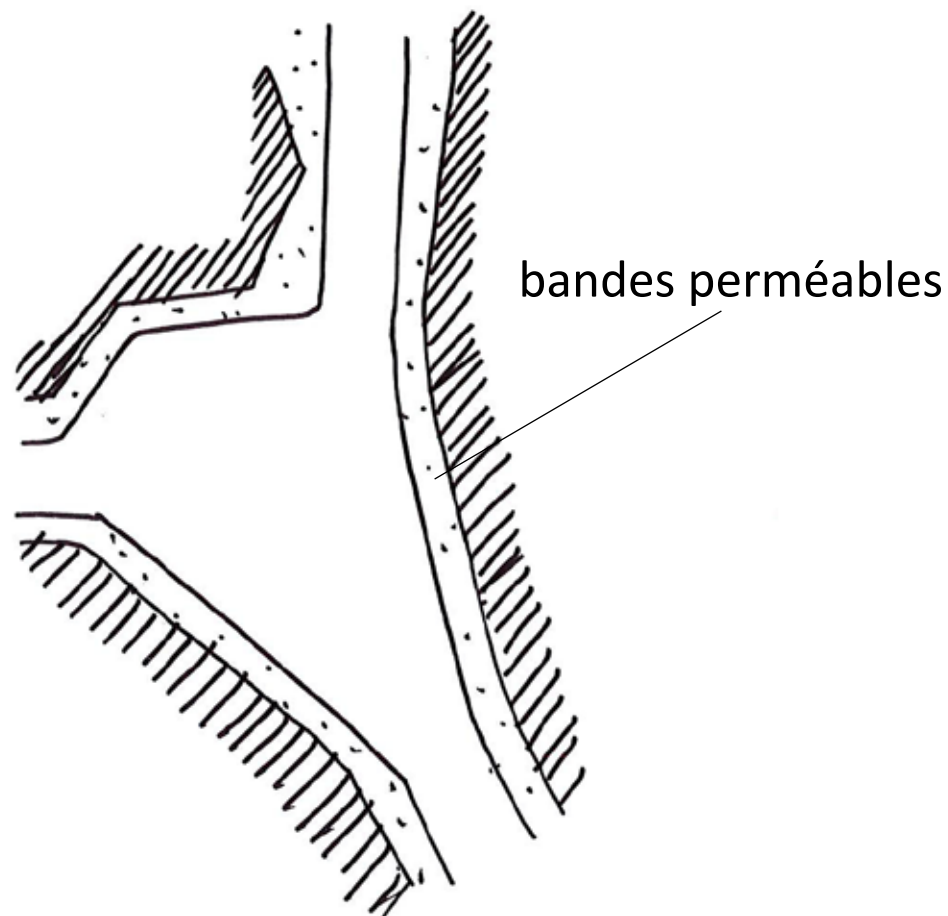
- Possibilité de pose minute pour les courses, déménagements, artisans...

- Bandes perméables le long de chaque façade

- Un espace central qui prolonge la bande de roulement des ruelles

- La priorité est donnée à la perméabilité des matériaux

VALIDÉE LE 14/03/23



LES PLACETTES PROPOSITIONS

- Végétalisation sous forme de fosse de plantation. Pas de pot ni jardinière prévus dans le projet

VALIDÉE LE 14/03/23

- Fosse sur les bandes perméables et l'espace central

VALIDÉE LE 14/03/23

- Végétalisation sous forme de plantes grimpantes et vivaces dont la largeur maximale à taille adulte ne nécessite pas de taille ni d'arrosage

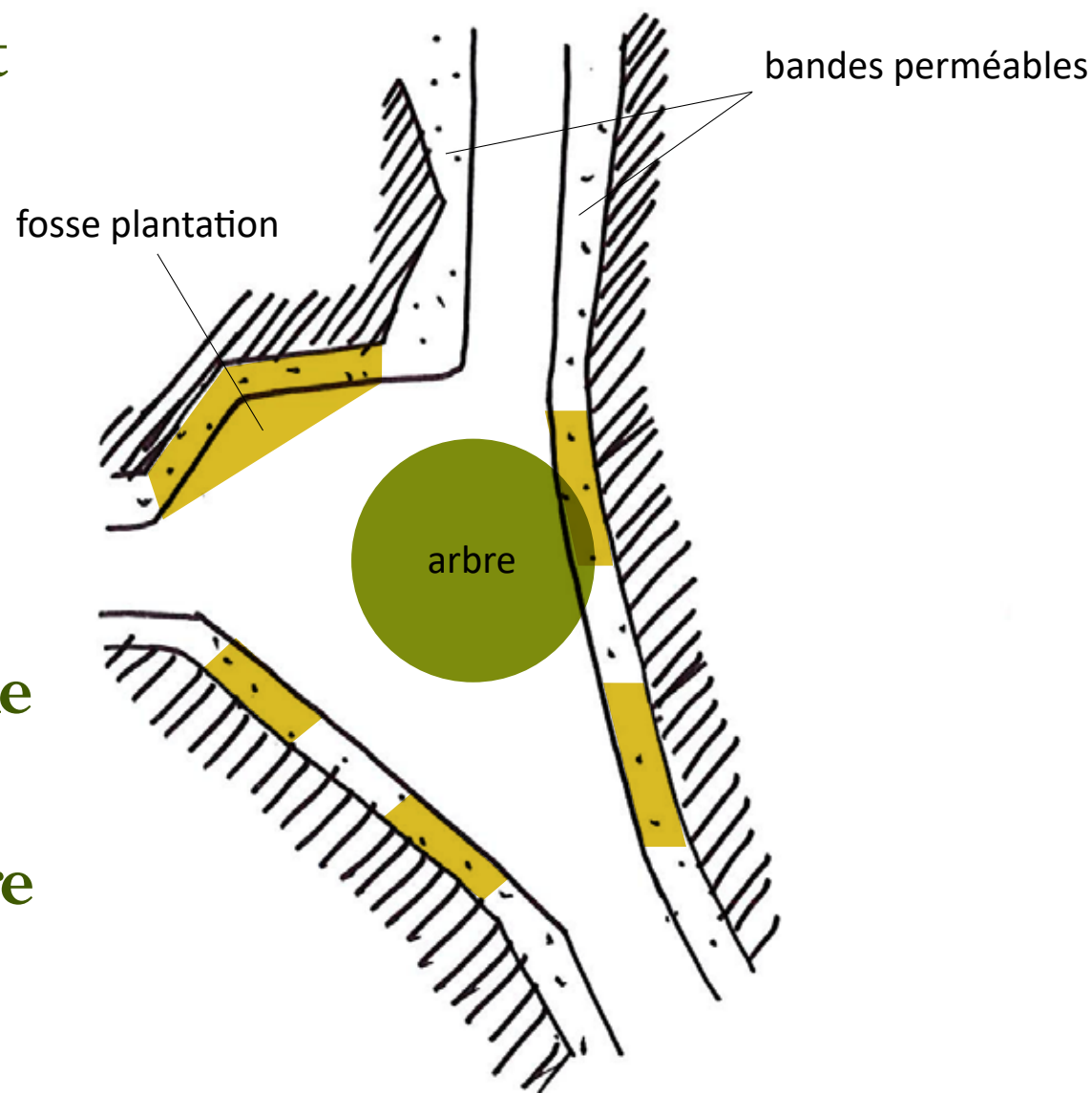
VALIDÉE LE 14/03/23

- Possibilité de planter un arbre

VALIDÉE LE 14/03/23

- Priorité à conserver les végétaux existants

VALIDÉE LE 14/03/23



LES PLACETTES PROPOSITIONS

- Chaque placette peut être traitée différemment, pour affirmer une identité propre, tout en conservant l'harmonie générale

VALIDÉE LE 14/03/23

Exemple: Déclinaisons autour de la calade et du pavé



- Déclinaison d'un même matériau,
- ou Base commune + variations
- ou Différents matériaux

Exemple: Un même matériaux, des dessins différents. Les trottoirs de Porto.



LES RESEAUX PROPOSITIONS

- Intégrer au CdC pour la MOE une étude de faisabilité qui aide la prise de décision pour l'enfouissement des réseaux.
- chiffrage
- schéma d'impact des réseaux sur les possibilités de plantation

VALIDÉE LE 14/03/23

PROPOSITION

- L'équipe de travail souhaite continuer le suivi du projet en phase MOE. Proposition soumise au Conseil Municipal

VALIDÉE LE 14/03/23

- Profiter de l'expérimentation autour des placettes pour interroger les riverains sur leurs envies et disponibilités

à participer à la conception et la réalisation d'éléments de mobilier

VALIDÉE LE 14/03/23

à participer à des chantiers participatifs de plantation ou d'aménagement

VALIDÉE LE 14/03/23

S'il y a beaucoup de réponses positives, ces 2 démarches seront intégrées dans le cahier des charges comme des choses demandées au MOE.

VALIDÉE LE 14/03/23